

Le code de vie

Un référentiel éducatif ...un facilitateur du « vivre ensemble » ...
Une responsabilité éducative pour veiller au maintien d'un milieu sain et sécuritaire

Afin de vivre en harmonie au sein du centre, d'y retrouver un milieu sain et sécuritaire ainsi qu'un climat propice aux apprentissages, l'élève a la responsabilité de respecter le code de vie du centre. Chaque élève a le droit de recevoir une éducation de qualité et doit pouvoir bénéficier des conditions nécessaires à son développement. Ce droit à l'instruction comporte une pleine participation au processus d'apprentissage.

Après une consultation auprès de l'équipe-école, du conseil étudiant et des membres du conseil d'établissement, le code de vie du centre Champagnat s'inspire des grandes valeurs suivantes :

-  LA PERSÉVÉRANCE
-  L'ESTIME DE SOI
-  LE RESPECT
-  L'HONNÊTÉTÉ
-  L'OUVERTURE À LA DIVERSITÉ
-  LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Le code de vie sert à développer des compétences sociales. De plus, il s'arrime aux valeurs du projet éducatif du centre.

Un code de vie

des règles à l'image de nos valeurs

POUR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Valeur

Règle

PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

JE M'ENGAGE DANS MA RÉUSSITE SCOLAIRE
TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

Comportement attendu

- ☀ Je suis présent, tous les jours, à la première cloche et à l'endroit prévu.
- ☀ J'apporte mon agenda et le matériel requis utile pour mes activités scolaires.
- ☀ J'utilise les ressources humaines et matérielles mises à ma disposition.

Ainsi, j'apprends :

- ☀ des connaissances ;
- ☀ à gérer mon temps ;
- ☀ à respecter des échéanciers ;
- ☀ à être ponctuel.

Ainsi, je développe :

- ☀ mes compétences ;
- ☀ mon estime personnelle ;
- ☀ mon sentiment d'appartenance ;
- ☀ mon sens des responsabilités.

Ainsi, je contribue... à créer un climat de vie propice à l'apprentissage et au travail.

POUR LE « VIVRE ENSEMBLE » ET L'ENCADREMENT

Valeur

Règle

HONNÊTÉTÉ, RESPECT, OUVERTURE À LA DIVERSITÉ

JE M'ENGAGE À RECONNAÎTRE AUX AUTRES LES MÊMES
DROITS ET RESPONSABILITÉS QUE JE M'ATTRIBUE

Comportement attendu

- ☀ J'accepte l'autre, à travers mes paroles et mes gestes, dans ses différences culturelles, religieuses, sexuelles et physiques.
- ☀ Je règle mes conflits en m'exprimant avec courtoisie et calme, tout en demeurant à l'écoute de l'autre.
- ☀ J'adopte une conduite sécuritaire.
- ☀ J'adopte une conduite honnête.
- ☀ J'adopte des comportements amoureux acceptables en public.

Ainsi, j'apprends :

- ☀ à vivre en société et à devenir un citoyen responsable ;
- ☀ à développer mes habiletés sociales :
 - ☀ gérer mes émotions de façon pacifique, gérer mes conflits, faire des compromis.

Ainsi, je développe :

- ☀ mon autocontrôle, ma compétence à coopérer.

Ainsi, je contribue... à la création d'un milieu de vie sain, respectueux et sécurisant où tout le monde à sa place.

Le code de vie s'applique dans toutes les activités du centre (classe, cafétéria, salles étudiantes, corridors, bibliothèque, gymnase, etc.), et lors des activités parascolaires et des sorties éducatives. Tous les membres du personnel sont responsables de la gestion du code de vie tant dans la classe qu'à l'intérieur et à l'extérieur du centre.

POUR LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE

	Règle	Valeur	
<p>Comportement attendu</p> <p>☀ Je porte des vêtements qui répondent à des critères de décence, d'hygiène et de propreté.</p> <p>La décence à l'école se traduit comme suit : un vêtement non transparent, qui couvre les épaules, la poitrine, les fesses, qui doit être assez long et couvrir la ceinture du pantalon. Les jupes et les bermudas sont à la mi-cuisse. Le vêtement ne porte aucun symbole prônant la violence, le sexe, la drogue ou l'alcool. Le port du capuchon est interdit en tout temps à l'intérieur du centre.</p> <p>☀ Je me présente au centre dans un état propice à mes apprentissages, qui se traduit comme suit :</p> <p>Je ne peux posséder, consommer, distribuer ou vendre de la drogue ou de l'alcool dans le centre ou sur son terrain.</p>	<p>JE M'ENGAGE À RECONNAÎTRE MA VALEUR, MES BESOINS ET MES CAPACITÉS</p>	<p>ESTIME DE SOI</p>	
<p>Ainsi, j'apprends :</p> <ul style="list-style-type: none"> ☀ à développer une image positive de moi ; ☀ à prendre soin de moi ; ☀ à m'accepter et à être accepté des autres; ☀ à vivre en groupe ; ☀ à respecter un code vestimentaire. 			<p>Ainsi, je développe :</p> <ul style="list-style-type: none"> ☀ des habitudes qui me maintienne en bonne santé et qui me font me sentir bien. <p>et je m'approprie :</p> <ul style="list-style-type: none"> ☀ des valeurs reliées à un mode de vie sain.
<p>Ainsi, je contribue... à garder mon milieu propre et agréable.</p>			

POUR LA QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT

	Règle	Valeur	
<p>Comportement attendu</p> <p>☀ Je garde les lieux et les mobiliers propres et dans l'état dans lequel ils se trouvent.</p> <p>☀ J'utilise adéquatement les objets en fonction de leur utilité dans les lieux appropriés.</p> <p>☀ Les fumeurs doivent déposer leurs mégots dans les bornes prévues à cet effet (situées sur les rues Saint-André et Saint-Hubert).</p>	<p>JE M'ENGAGE À UTILISER DE FAÇON RESPONSABLE LES BIENS ET LES SERVICES OFFERTS PAR LE CENTRE AINSI QUE TOUS AUTRES OBJETS TECHNOLOGIQUES PERSONNELS (cellulaire, etc.)</p>	<p>RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT</p>	
<p>Ainsi, j'apprends :</p> <ul style="list-style-type: none"> ☀ à reconnaître la valeur des choses ; ☀ à développer la notion de collectivité et du bien partagé ; ☀ à développer le sentiment d'appartenance; ☀ à utiliser le matériel et les lieux selon leur fonction. 			<p>Ainsi, je contribue :</p> <ul style="list-style-type: none"> ☀ à préserver la qualité de l'environnement ; ☀ à la création d'un milieu agréable et accueillant ; ☀ à garantir l'accès à du matériel de qualité ; ☀ à la salubrité et à la sécurité des lieux.
<p>Ainsi, je préviens... les vols et les situations conflictuelles.</p>			

LE CODE DE VIE, C'EST IMPORTANT.

Voici comment le centre veillera à ce que le code soit respecté afin d'offrir un milieu sain et sécuritaire pour tous.

MESURES DE SOUTIEN

- ☀ Soutien au développement des habiletés sociales;
- ☀ Pratique guidée;
- ☀ Rappel de la règle avant la tenue d'une activité;
- ☀ Retour sur le comportement attendu et recherche de solutions avec l'élève;
- ☀ Rencontres individuelles avec le titulaire;
- ☀ Communication entre le centre et les partenaires;
- ☀ Rencontre multi les intervenants;
- ☀ Rencontres individuelles avec la direction adjointe;
- ☀ Soutien à l'élève lors de l'accomplissement de l'activité réparatrice;
- ☀ Contrat personnalisé avec suivi;
- ☀ Feuille de suivi permettant à l'élève une lecture plus objective de ses comportements;
- ☀ Rencontre de l'élève et des partenaires par la direction adjointe (ou tout autre intervenant de l'école);
- ☀ Référence aux professionnels concernés;
- ☀ Mise en place d'un plan d'action;
- ☀ Réintégration progressive de l'élève à l'école ou dans la classe;
- ☀ Références à des services;
- ☀ Etc.

CONSÉQUENCES ÉDUCATIVES ET GRADUÉES

- ☀ Avertissement (verbal ou écrit);
- ☀ Cellulaire ou appareil électronique confisqué;
- ☀ Geste réparateur;
- ☀ Remboursement ou remplacement du matériel;
- ☀ Travaux communautaires;
- ☀ Local de répit et réflexion écrite;
- ☀ Retrait de privilège;
- ☀ Reprise du temps perdu (retenue, pédagogique, etc.);
- ☀ Excuses (privées ou publiques) verbales ou écrites;
- ☀ Encadrement restrictif;
- ☀ Retrait de tout objet ou accessoire dangereux ou illégal;
- ☀ Retenue après les heures de classe ou pendant les transitions;
- ☀ Application du protocole gradué pour l'assiduité;
- ☀ Suspension interne ou externe;
- ☀ Rencontre obligatoire avec les partenaires;
- ☀ Implication du SPVM;
- ☀ Application du protocole pour contrer la violence et l'intimidation;
- ☀ Expulsion du centre Champagnat;
- ☀ Etc.

L'application des mesures de soutien et des conséquences s'effectueront à la suite de l'analyse du profil de l'élève, ainsi qu'au regard de la nature, de la gravité et de la fréquence des comportements de celui-ci. La direction se donne donc un droit de réserve de passer à une étape supérieure selon la gravité ou l'urgence de la situation.

La violence et l'intimidation, c'est

**TOLÉRANCE
ZERO !**

Quel que soit le moyen utilisé, y compris par l'intermédiaire de médias sociaux.

La Loi sur l'instruction publique (LIP) du Québec définit l'intimidation et la violence comme suit :

INTIMIDATION :

« Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser »
(L.I.P. Art 13, 1.1 0, 1988, c. 84, a. 13; 2012, c. 19, a. 2.)

VIOLENCE :





« Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique »
(L.I.P. Art 13, 30 1988, c. 84, a. 13; 2012, c. 19, a. 2.)

TOUT COMPORTEMENT POUVANT COMPROMETTRE LA SÉCURITÉ OU L'INTÉGRITÉ, PRÉSENTER UN DANGER OU CONSTITUER UNE INFRACTION À UNE LOI SERA RÉFÉRÉ AUX AUTORITÉS CONCERNÉES.

Le code de vie

Au centre Champagnat, on y adhère !

PARCE QU'ON A TOUS À CŒUR...

-  **la réussite éducative**
-  **le «vivre ensemble» et l'encadrement**
-  **la santé et le bien-être**
-  **la qualité de l'environnement**

J'ai pris connaissance des comportements attendus et je m'engage à m'y conformer.

Je m'engage dans ma réussite scolaire tout au long de l'année.

Je m'engage à reconnaître aux autres les mêmes droits et responsabilités que je m'attribue.

Je m'engage à reconnaître ma valeur, mes besoins et mes capacités.

Je m'engage à utiliser de façon responsable les biens et les services offerts par le centre.

(NOM DE L'ÉLÈVE, secteur)

(SIGNATURE)

JE SOUTIENDRAI

(NOM DE L'ÉLÈVE)

**DANS SON ENGAGEMENT
À RESPECTER LE CODE DE VIE CHAMPAGNAT**

(À TITRE DE TUTEUR DE CLASSE)

(SIGNATURE)

(DATE)